

Quelques jours après, ce sont les salariés des raffineries qui ont fait l'objet d'évacuations musclées dans le contexte de réquisitions qui contreviennent au droit de grève selon la Justice.

Face à de telles agressions, il appartient à l'ensemble du mouvement associatif et syndical de réunir les témoignages et interpellier vivement le pouvoir politique. Ce sont les libertés d'expression qui sont directement malmenées avec le dessein de réduire l'opposition qui s'exprime au plan régional comme au plan national.

Le SNESUP-FSU entreprend, en lien avec la FSU, avec ses partenaires associatifs et syndicaux, notamment la Ligue des Droits de l'Homme, des démarches actives afin de dénoncer et de faire condamner ces menées totalitaires, d'interpeller solennellement le gouvernement, de saisir la Commission de Déontologie de la Sécurité, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, de s'adresser au mouvement associatif et syndical, aux partis politiques, aux institutions au plan français et européen.

Loin de contenir le mouvement contre les projets de régression sociale, ces menées ne font que renforcer la détermination des salariés, des jeunes étudiants et lycéens et de toute la population à faire barrage à ces projets.

Le SNESUP-FSU s'associe aux initiatives tendant à élargir le front du refus de cette répression et de ces graves atteintes aux libertés que traduisent dans le même temps les textes de loi liberticides (projet de Loi Besson et LOPPSI-2) qui, sur ce plan, mettent la France au ban de l'Europe.